

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE CANTON DE LOW**

Procès-verbal d'une séance extraordinaire du Conseil de la municipalité de Canton de Low tenue au 4C, chemin d'Amour (Salle Héritage) le **20 décembre 2023** à 18 h 30.

Présidée par la mairesse Carole Robert

Sont présents

Joanne Mayer
Maureen Rice
Maureen McEvoy
Luc Thivierge
Lee Angus
Ghyslain Robert

Sont aussi présents

Valérie Lemieux, Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

Ouverture de la séance

Cette séance a été dûment convoquée selon les formalités prévues au Code Municipal;

La Mairesse, Carole Robert, présidente de l'assemblée, ayant constaté qu'il y a quorum, déclare l'assemblée ouverte ; il est 18 h 30.

2023-197

Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour de la rencontre :

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Présentation du dossier d'embauche
3. Adoption du dossier d'embauche
4. Période de questions
5. Levée de la séance

IL EST PROPOSÉ PAR Joanne Mayer
APPUYÉ DE Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal adopte l'ordre jour.

Adopté à l'unanimité

Présentation du dossier d'embauche

La Mairesse, madame Carole Robert, fait la présentation du dossier d'embauche.

2023-198

Adoption de l'embauche de la nouvelle directrice générale

Attendu que suite au poste de Directrice Générale et Secrétaire trésorière laissé vacant par le départ de Mme Sandra Martineau.

Attendu que l'appel de candidatures pour le poste en objet a eu lieu;

Attendu que l'évaluation des curriculum vitae ont été évalués, les entrevues ont eu lieu et les références ont été vérifiées;

Attendu les recommandations positives du comité de sélection et de la mairesse;

En conséquence :

IL EST PROPOSÉ PAR Joanne Mayer
APPUYÉ PAR Maureen McEvoy

ET résolu que ce conseil municipal

- Autorise l'embauche de Madame Myrian Nadon à titre de directrice générale et greffière-trésorière à compter du 14 février 2024 ou avant, et ce, selon les modalités prévues à son contrat de travail sur vérification et recommandation du comité d'administration;
- Autorise la mairesse ou la mairesse suppléante ainsi que la directrice générale et secrétaire-greffière par intérim à signer pour et au nom de la Municipalité de Low, tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente résolution.
- Autorise Madame Myrian Nadon, à titre de directrice générale et secrétaire-trésorière de la municipalité du canton de Low, à signer tout document pour et au nom de la municipalité afin de lui permettre d'exercer les devoirs et charges de cette fonction à partir de sa présence au bureau municipal.

Le vote est demandé

<u>Pour</u>	<u>Contre</u>
Joanne Mayer	Lee Angus
Maureen Rice	
Maureen McEvoy	
Luc Thivierge	
Ghyslain Robert	

Adopté sur division

Période de questions

La période de questions débute à 18h38 et se termine à 18h30.

Levée de la séance

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h38.



Carole Robert
Maire



Valérie Lemieux
Directrice générale et greffière-trésorière par intérim

" Je, Carole Robert, certifie que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal du Québec ".solei